

**Deviens ce que tu es. (\*)***Note de lecture***par Bertrand de Belval***Docteur en droit, avocat au barreau de Lyon*

*"Sans doute, une des choses qui manque le plus à notre temps, est-ce le courage de la pensée" (p.272). Assurément, ni le courage ni la densité d'une pensée ne font défaut au cardinal Cottier. Dans cet ouvrage, celui qui est souvent qualifié comme le théologien de Jean-Paul II, et qui s'est investi dans la démarche courageuse de repentance de l'Église catholique, livre une réflexion fondamentale dans l'esprit de l'encyclique *Fides et ratio* et de la devise dominicaine, *veritas*, qu'il convient de méditer, page après page. Le livre débute ainsi : "Deviens ce que tu es : la formule qui nous vient des Grecs, exprime tout ensemble un impératif, un but et un idéal. L'homme n'est pas d'emblée constitué dans la perfection à laquelle il est appelé comme à une exigence de sa nature. La personnalité morale s'édifie avec le temps ; nous sommes responsables de nous-mêmes, de la maturation, à travers les choix éthiques, des ressources qui nous sont données initialement comme des germes à cultiver, ce qui n'est possible qu'avec l'aide de nos semblables et grâce à cette *paideia* qui est une des plus nobles tâches de la société familiale et politique" (p. 5).*

***De l'être moral***

Alors que la morale (latine) ou l'éthique (grecque) sont déconsidérées au nom d'un modernisme sans racine et perverti par un relativisme sans borne, l'auteur démontre que l'homme est ontologiquement un être moral, et que de sa consistance – fruit de sa conscience – dépend l'avenir de l'humanité. Certes, il faut vivre avec son temps, et en cela le présent ne saurait être le décalque du passé. Toutefois, l'homme ne peut pas s'affranchir du temps, il est de condition mortelle. Ce n'est pas en niant ses limites qu'il pourra les assumer. L'homme doit être fidèle à sa nature s'il veut être fidèle à lui-même. Il est donc appelé, paradoxalement, à devenir ce qu'il est. Ce retour aux sources n'est pas un retour en arrière, nostalgique d'une époque radieuse révolue. Il est une recherche du roc sur le lequel est bâti tout homme. De même qu'un édifice a besoin de solides fondations pour résister aux épreuves de la nature, l'homme ne peut s'épanouir s'il n'est pas éclairé par une lumière qui guide ses pas dans ce monde qui est le sien.

**Liberté, vérité et morale**

La liberté de la personne se réalise dans l'adéquation avec sa vérité : *"il n'y a ni humanisme ni éthique s'il n'y a pas d'abord une anthropologie qui rende raison en vérité de la spécificité et de l'intégralité de l'homme"* (p.167). Cette anthropologie renvoie à la recherche de la nature humaine, dans toute sa profondeur. Confrontant différentes philosophies – d'Aristote à Sartre en passant par Spinoza ou Nietzsche ou encore Kant –, l'auteur, en disciple de s. Thomas, en déduit que l'homme n'est vraiment lui-même qu'en ordonnant la liberté à la vérité : la liberté est un moyen d'accès à la vérité. L'homme a besoin de savoir qui il est pour savoir où il

va. A défaut, il peut "*devenir la proie de la variabilité de tout ce qui appartient au temps*" (p.12). Lié, voire soumis au temps, l'homme n'assume pleinement sa condition qu'en se situant en tant qu'être moral. La moralité ou l'éthique vise à dégager des comportements témoignant de la vérité de l'homme temporel. Si la moralité s'exprime dans le temps, elle n'est pas pour autant généalogique au sens de Nietzsche. Son fondement n'est pas temporel : il renvoie à l'essence de la personne. C'est pourquoi, la morale est fondamentale. Elle tend à associer la dimension ontologique de l'homme avec sa vocation existentielle. En d'autres termes, elle prend en compte l'essence et l'existence, contribuant ainsi à définir l'Être. La morale ne se limite pas à une nécessité sociale, elle relève également de la métaphysique. Ainsi entendu, l'être moral est une personne qui est capable de réunir, d'unifier sa nature temporelle et spirituelle. L'homme qui ne serait que mondain en deviendrait rapidement l'esclave. De même, l'homme purement spirituel – pour autant que cela soit possible – risquerait de se détacher de l'épaisseur du réel, se réfugiant dans un idéalisme imaginaire. Au contraire, celui qui, tout en se sachant profondément ancré dans le monde et même temps au-delà du monde, sera en mesure de devenir un être moral, tendant à la vérité, et sera vraiment libre.

### **La praxis dénaturée**

Aujourd'hui, force est de constater que l'agir n'est guère relié à la condition humaine. Il se réduit à une logique du *faire*, excluant l'être intemporel ou éternel. L'homme préfère fabriquer la vérité, plutôt que de la chercher. L'existentialisme de Sartre est en l'exemple : je suis ce que je veux être, étant précisé que la liberté est sans cesse à conquérir. C'est une liberté sans finalité, détachée de toute notion de vérité. Le néant guette puisqu'il n'a rien qui demeure vrai. Certains deviendront des sceptiques, d'autres se suicideront. La liberté sans vérité est une impasse. L'homme démiurgique creuse sa tombe. Comme l'écrit G. Cottier, "*l'homo technicus est un homme extraverti qui a perdu le sens de l'intériorité, et qui pense s'accomplir en dominant la nature. (...) L'homme entend s'affirmer lui-même en vainquant les résistances d'une nature rebelle. Il y a davantage : il se conçoit lui-même ainsi que la société, comme des objets techniques. Il perd de vue les fins, parce qu'il se perd dans la puissance de moyens qui deviennent à eux-mêmes leur propre fin, comme attestations de sa propre puissance*" (p.144). Le clonage peut être considéré comme l'expression paradigmatique de l'être moderne qui, refusant sa nature, cherche à s'auto-fonder. De même, tentant de nier sa nature sexuée, il croit que la procréation artificielle permettra d'échapper à cette limite. C'est feindre d'oublier que cette procréation nécessitera des gamètes males et femelles pour que la fécondation puisse se produire.

En définitive, le choix de l'homme est simple : soit il admet qu'une vérité le dépasse auquel cas il la cherchera et tentera de s'y conformer contribuant ainsi à l'édification de sa personnalité, de sa moralité, soit il considère qu'il est son propre créateur et l'on peut tout craindre. Dans la seconde branche de l'alternative, l'homme risque, à n'en pas douter, d'avoir des difficultés à gérer son altérité, puisque étant sa propre vérité, il ne reconnaîtra pas par hypothèse celle de l'autre. Le temps sera dépourvu de sens, dès lors que tout sera contingent, et soumis à l'arbitraire de chacun. Le relativisme éthique actuel en est déjà la démonstration. Si tout se vaut, rien ne vaut. C'est la force qui imposera une éthique : force de l'opinion, de la loi – cf. la "bioéthique" – voire des armes. Que restera-t-il de la raison ?

### **De la moralité intrinsèque de l'humanité**

Il suffit de se replonger dans l'histoire des idées, de la philosophie, pour comprendre que l'homme ne peut se satisfaire de réponses incapables de l'éclairer sur le sens de la vie, et donc de sa vie. Etre temporel et spirituel, alliant l'âme et le corps, la personne a partie liée avec la moralité. L'homme moral n'est en que plus homme, et la morale n'en est que plus humaine. La moralité traduit l'implication de l'homme dans le réel. "*Notre être moral n'est pas une succession d'actes ponctuels. Chaque acte, que ce soit dans le bien ou dans le mal, s'intègre au sujet qu'il qualifie, contribuant à l'édification de sa personnalité*" (p.116).

### **Entre moralité et légalité**

Il n'y a donc pas, dans cet esprit, une "éthique de la conviction" et une "éthique de la responsabilité" ; il ne peut y avoir qu'une et une seule éthique de la personne, être en quête d'unité. C'est pourquoi, l'une des vertus de l'homme moral est le souci de la cohérence, et donc l'exemplarité. Si d'un point de vue de la conscience morale, la tâche est déjà rude en ce qu'elle suppose une humilité qui oblige à reconnaître ses limites, expression d'une imperfectibilité, elle l'est plus encore dans le contexte politique et social. En effet, l'homme peut se donner sa propre loi morale, car elle émane de sa conscience. Dans l'ordre social, il est contraint de respecter le droit positif. Se pose dès lors la question de la compatibilité entre la loi morale et la loi civile, et plus largement la question politique de la démocratie, et de son avenir.

Dans le prolongement de son exposé sur la nature humaine, le cardinal Cottier en conclut que la loi civile est subordonnée à la loi morale. En effet, la loi morale (également désignée sous l'expression loi naturelle) renvoie à une certaine intemporalité – la nature humaine –, car elle doit traduire l'essence de la personne. En revanche, la loi civile positive demeure contingente en ce qu'elle compose avec une situation politico-sociale. Dès lors, il y a une difficulté lorsque la loi civile est antinomique avec la loi morale. Citant s. Thomas, l' A. rappelle qu' "*une loi qui s'écarte de la droite raison n'a plus raison de loi, elle est plutôt une violence*" (p.197). Cette tension entre la loi morale ou naturelle et la loi civile revêt une importance particulière dans la mesure où le droit positif a vocation à imposer sa norme, qui est pourvue d'une force contraignante. La loi positive civile a la propension à être la seule référence normative ("*En parlant du positivisme comme doctrine philosophique, je formule un paradoxe, car l'esprit du positivisme est, par essence, un esprit antiphilosophique et antimétaphysique*" (p.174)). De la positivité à la moralité, il n'y a qu'un pas, vite franchi comme en témoignent les lois sur la bioéthique, où les normes positives sont présentées tout autant comme des impératifs juridiques que comme des références éthiques.

C'est pourquoi, la distinction entre la loi civile et la loi morale ne doit pas être occultée. La loi civile est représentative d'un contexte normatif à un instant donné ; la loi morale renvoie à l'essence de l'homme. Aussi, la loi positive, si elle veut être fidèle à l'esprit de justice qui constitue sa raison d'être, ne saurait méconnaître la loi morale. La loi positive n'est légitime que si elle est ordonnée au principe qui est censé la fonder : la personne. Une loi positive en contradiction avec la nature qu'elle a vocation à servir, non seulement ne présente pas d'intérêt, mais est également nuisible. La dialectique entre la positivité et la moralité conduit à la question politique, puisque l'homme doit composer, arbitrer en quelque sorte, entre sa singularité et sa sociabilité, expression de son altérité.

## **L'homme, cet être politique**

Vivant en société, tout homme est un "animal politique". Les lois positives émanant de l'ordre politique, il ne peut rester indifférent. De plus, l'histoire fournit maints exemples de la négation de l'homme par certaines politiques. Le communisme en ce qu'il est fondé sur une conception holiste de la société, est une erreur anthropologique comme l'a bien vu le pape Jean-Paul II – cf. notamment l'encyclique *Centesimus annus*. Le communisme nie la personne en tant que telle. Aussi, le respect de la personne, sa liberté, passe par un engagement politique. Il serait injurieux à l'égard d'ancêtres qui se sont sacrifiés pour des nobles causes – on songe par exemple à la lutte contre le nazisme – de s'abstenir de tout jugement politique. Subsidiarité oblige, l'action politique n'est pas uniquement la participation à des élections, le militantisme partisan. C'est une démarche souvent plus humble, qui s'apprécie au jour le jour, d'abord dans le comportement individuel. Chacun a encore en mémoire la fameuse "canicule" de l'été 2003, et de la liste de ces personnes mortes non "réclamées". Combien de personnes âgées croupissent dans des maisons de retraites qui sont davantage des mouvoirs ? Ces "anciens" n'ont pas tant besoin de climatiseurs que de considération, et paradoxe, de chaleur humaine malgré la température élevée ! Il en va de même dans les autres secteurs de la vie. La question politique fait partie intégrante de la nature humaine, car la politique, et son cortège de lois, vont dessiner la société dans laquelle on vit. Prendre part à la chose publique, c'est exprimer ses conceptions, donc chercher à les promouvoir ou à les défendre. Il en va de la responsabilité de l'homme. En ces temps d'abstention massive et de confiscation du pouvoir par des partis énarques, il devient urgent de réinvestir le champ politique,

c'est-à-dire de reposer la question politique première, à savoir : quelle société veut-on ce qui présuppose de savoir qui sont les personnes composant cette société. On en revient au problème de la légitimité de la loi : est-ce dans un formalisme (processus de vote, d'adoption, de promulgation, etc.) que la loi trouve sa légitimité ou dans l'essence de l'homme ? *"Si la loi humaine a sa source première et exclusive dans l'homme lui-même, d'où peut-elle tirer sa légitimation morale ?"* (p.198).

### **Au-delà de la démocratie**

Récemment l'on a prédit la fin de l'histoire en raison de la "victoire" de la démocratie libérale sur le communisme. Certes, la démocratie, un homme - une voix, est fondamentalement un bien pour l'homme en ce qu'elle tend à lui reconnaître une liberté et une responsabilité personnelle. Toutefois, elle n'est pas un long fleuve tranquille. Sa logique quantitative pourrait dénaturer son esprit : *"le risque est grand de considérer la règle de la majorité, qui est une règle de fonctionnement, comme une sorte de principe éthique attribuant à l'opinion majoritaire une valeur normative, ce qui équivaldrait à une nouvelle et sournoise tyrannie"* (p.199). La loi du nombre peut donc devenir oppressante. Avec Tocqueville on sait que l'égalitarisme guette sans cesse la démocratie. Or, les hommes sont par nature différents. Vouloir les faire rentrer tous dans le même moule revient à nier leur singularité, ce faisant leur humanité. En outre, avec Orwell, on sait que l'égalité est souvent un prétexte à la manipulation. Certains seront les maîtres de l'égalité pendant que d'autres demeureront leurs esclaves. L'une des leçons de l'histoire récente tient dans le fait que l'on ne réalise pas le bonheur des gens contre leur propre gré. La démocratie, en ce qu'elle est fondée sur l'idée de liberté, doit inviter chacun à réfléchir sur le sens de cette liberté. Liberté et vérité forment, faut-il le répéter, un couple indissociable. La liberté n'est réelle que lorsqu'elle est ordonnée à la vérité. La démocratie renvoie donc l'homme à sa propre conscience. C'est à lui qu'incombera la responsabilité de construire sa cité, et toutes ne sont pas éternelles. Les civilisations, comme les hommes sont mortelles. La démocratie reste par là un moyen qui doit tendre vers une fin. A défaut, elle sombrera dans le nominalisme comme ce fut le destin des "démocraties populaires".

### **De l'objection de conscience**

La question politique en ce qu'elle doit combiner harmonieusement l'un et le multiple est une tâche pour le moins délicate et difficile. Il s'agit de trouver un équilibre entre le souci de la collectivité et le respect de l'individualité. *In medio stat virtus*. Mais où se situe ce milieu, le point d'équilibre de la balance du juste et de l'injuste ? A défaut de le savoir, on recherche des accords, on essaie de faire émerger des convergences. On communique, et mieux encore on "dialogue" en quête d'un consensus, nouvelle forme d'unanimité qui n'en est pas une. Comme il est dit dans ce livre : *"la recherche du consensus peut néanmoins s'imposer au nom de l'impératif supérieur du bien commun. Dans ces conditions, il est légitime d'accepter un compromis. Cependant la règle du compromis a ses limites : elle ne peut jamais s'appliquer au prix du renoncement à des droits essentiels et fondamentaux de la personne. Il n'est pas moralement licite de tout concéder"* (p.202). Par exemple, de nombreuses lois posent un principe par hypothèse intangible en leur article 1<sup>er</sup>, puis dans les articles suivants il y a tellement d'exceptions que le principe est vidé de toute substance et de toute force. Ces exceptions qui renversent le principe ont vocation à s'imposer dans l'ordre positif. Le citoyen – trompé – est obligé de respecter des réglementations qui heurtent des principes fondamentaux. L'exemple toujours cité est celui de l'avortement. Demain, si ne n'est déjà aujourd'hui, ce seront les manipulations génétiques et le travail sur les embryons.

Aussi, fidèle à la tradition catholique, le cardinal Cottier ne suggère pas une désobéissance civile mais la reconnaissance de l'objection de conscience (p. 261s.). *"La reconnaissance légale du droit à l'objection de conscience aurait un effet profondément bénéfique pour la vie démocratique elle-même. D'abord, elle rappellerait que, sur des questions qui touchent l'essentiel, il faut tendre au consensus et qui si celui-ci n'a pu être atteint, la reconnaissance légale de l'objection de conscience de ceux qui appartiennent à la minorité. Plus radicalement, cette reconnaissance empêche d'oublier que la question débattue, portant sur l'humanité de*

*l'homme et sur sa dignité, est une question fondamentale et grave, que les pratiques autorisées ne sauraient jamais banaliser" (p. 206).*

Chacun sait que l'objecteur de conscience, en tant que grain de sable dans la machine, n'est guère aimé. Non seulement d'un point de vue juridique l'objection de conscience n'est que plus en plus rarement admise – par exemple, la cour de cassation a jugé que le pharmacien ne peut faire valoir son objection de conscience pour ne pas délivrer des produits abortifs – , mais d'un point de vue social, l'objecteur de conscience est souvent mis à l'index : refus de postes universitaires, etc. Il est urgent que l'on se saisisse de cette question essentielle, bien qu'il ne faille guère s'attendre à des changements.

### **"Seule la vérité rend libre" (Jn)**

*"Le problème le plus fondamental qui se pose à l'humanité aujourd'hui semble bien être celui de la rééquilibration interne des activités de la raison. La croissance indépendante de branches particulières du savoir de la technique conduit à de tragiques impasses. Le sort de la civilisation dépend d'un développement de la raison où les lumières de la sagesse exercent vraiment le rôle régulateur qui leur revient de droit, et où une usage unilatéral d'une fonction de la raison, sa fonction technique, ne refoule pas le déploiement d'autres fonctions de cette même raison, qui par nature exercent une action de mesure et de régulation." (p.248). Il ne faut pas se leurrer, ni se méprendre sur le chemin à parcourir. "Le combat pour la vérité éthique est dur, il est âpre, parce qu'il touche directement des intérêts existentiels. Si elle n'accueille pas la vérité dans laquelle elle s'accomplit la liberté est comme acculée à se défendre contre elle et à la combattre. A ce choix fondamental, on ne saurait échapper, il n'y pas de neutralité éthique ou d'indifférences possibles" (p.270)*

En septembre 1938, certains croyaient avoir préservé la paix à Munich. L'histoire a donné raison à Churchill : ils ont eu le déshonneur et la guerre. Aujourd'hui, la recherche d'une (pseudo) paix sociale conduit à admettre tout et son contraire. Ce n'est pas à partir d'un homme fragmenté, décomposé, dévitalisé que l'on parviendra à assurer une paix sociale plus solide, et à pacifier des consciences humaines tourmentées par le pouvoir sans limites que le moderne s'attribue en quête d'une liberté absolue.

(\*) Georges card. Cottier, *Deviens ce que tu es, enjeux éthiques*, éd. Parole et silence (CH), coll. Sagesse et cultures, 2004.